

6 avril 2010
Communiqué de presse 10/04/10

**L'UPA salue la nomination
d'un médiateur de la sous-traitance**

La nomination aujourd'hui d'un médiateur de la sous-traitance placé auprès du ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, répond à la nécessité d'améliorer les rapports parfois déséquilibrés entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

Cette décision intervient un mois après son annonce par le président de la République, montrant ainsi que le sujet apparaît comme une priorité de la politique industrielle française.

L'UPA s'attachera à rappeler au médiateur de la sous-traitance, Jean-Claude Volot, que 75% des entreprises industrielles sont de petites entreprises, employant moins de vingt salariés. Elles interviennent notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'automobile (équipementiers, entreprises de carrosserie...), de l'agroalimentaire ou encore de la métallurgie.

L'UPA souhaite contribuer à un rééquilibrage des relations entre entreprises d'une même filière, s'inscrivant dans un esprit de partenariat constructif plutôt que dans une logique de rapport de force.

Au même titre que la médiation du crédit, l'UPA mettra son réseau de représentants dans les territoires au service de la médiation de la sous-traitance.

Contact presse :

Jean-Côme Delerue - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78 - Mel : upa@upa.fr